

*Les Arsenaux canadiens Ltée*

avant de se lancer aveuglément dans des négociations de privatisation comme ils l'ont fait dans le cas des Arsenaux canadiens Limitée.

M. Jean Bergeron a travaillé étroitement avec les employés des Arsenaux canadiens Limitée et a énormément aidé dans le dossier à faire comprendre les subtilités de cette transaction.

Je voudrais tout simplement rappeler que ce n'est pas M. Bergeron qui a inventé le mot «amateurisme» dans cette transaction, je pense que cela a été assez clairement expliqué lors du débat en deuxième lecture. Nous avons d'ailleurs des citations assez fortes de personnes qui ont été impliquées dans la transaction et qui ne se gênaient pas pour dire que la transaction avait, depuis, disons, quelques mois, depuis son origine d'ailleurs, fait l'objet d'un certain amateurisme de la part du gouvernement. S'ils avaient écouté leur secrétariat de la privatisation, ils n'auraient pas eu les difficultés qu'ils ont eues. Ils auraient peut-être été capables d'impliquer les employés beaucoup plus qu'ils ne l'ont fait. Ils auraient peut-être été capables aussi de penser que lorsqu'on vend une société de ce genre, on ne vend pas seulement la société, on se départit également de l'actif le plus important, c'est-à-dire le personnel, on doit penser que dans la vente il y a des implications au niveau des ressources humaines et qu'il est important d'en tenir compte.

Monsieur le Président, sur ces quelques paroles et sur la privatisation en particulier, je pourrais, comme vous le savez probablement, vous parler de la privatisation des services gouvernementaux. Cela me touche de près et je voudrais simplement rappeler à la Chambre que lorsqu'on vend une société, la politique de la privatisation s'applique également à la privatisation des services que ce gouvernement a donnés.

Je pourrais parler, monsieur le Président, de l'enseignement des langues officielles, par exemple, de l'enseignement des langues ici même à la Fonction publique du Canada. Il y a eu des coupures dans des budgets qui ont fait qu'il y a eu presque 850 employés qui ont perdu leurs «jobs», car on parle de privatiser ce service dans l'année qui vient. Je peux vous donner une citation à la page 6,823 du hansard, une question que je posais à la Chambre et dans laquelle je disais qu'il est irresponsable de privatiser la formation linguistique en mettant en péril les emplois de 788 employés, dont 62.6 p. 100 sont des femmes. De plus, 536 des 788 employés font partie du personnel enseignant représenté à 59 p. 100 par des femmes professionnelles.

Récemment, monsieur le Président, je parlais également de la question des traducteurs à la Chambre. On a privatisé une certaine partie de ce service essentiel à la traduction. On a mis à pied près de 130 personnes dont, encore une fois, une majorité sont des femmes. Et il est difficile d'accepter que l'on fasse la privatisation des services gouvernementaux sans qu'il y ait des études coûts-bénéfices rendues publiques, à savoir si le service que l'on entend privatiser sera maintenu, s'il va être de qualité, s'il sera possible pour le peuple canadien d'obtenir de ce gouvernement une qualité de service continue. C'est pour cela que nous posons la question et que je reviens là-dessus, car on a toujours une «difficulté du diable» à obtenir de l'information du gouvernement.

J'ai demandé au ministre à la Chambre de nous fournir l'information sur les coûts-bénéfices de la privatisation des services gouvernementaux. Je ne parle pas de compagnies, de corporations et d'autre chose. Je parle de services et, à ce jour, nous n'avons pas beaucoup de documents. Nous avons eu des

promesses, le ministre m'a dit: On a tout donné. J'ai écrit au ministre à maintes reprises, et les lettres, je pourrais vous les lire, monsieur le Président, j'en ai encore qui ont été écrites au mois de février dernier, dans lesquelles je lui demande précisément de répondre à ma question, et je dis... ma question portait sur le dépôt des études ou avantages de la privatisation, datée du 11 février dernier. Je n'ai pas encore eu de réponse de la part du ministre. Je sais que le ministre va me répondre un jour, mais j'aimerais bien qu'il le fasse dans les jours à venir, parce que c'est important pour nous de savoir si le gouvernement a fait des études de coûts et bénéfiques partout.

C'est le ministre lui-même qui me l'a dit, le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) m'a dit lui-même, à la Chambre, qu'il y avait des études faites relativement aux répercussions. Je veux lire maintenant, je crois que c'est la page 10,246 du hansard, toutefois c'est daté du 28 janvier, et c'est la réponse du ministre:

Je me ferai un plaisir de lui communiquer les études qui contiennent les informations disponibles sur la rémunération et sur les avantages financiers de la privatisation.

Monsieur le Président, je n'ai pas encore reçu cette information et cela fait déjà près de deux mois que je l'ai demandée. Alors, dans la question de la privatisation des services, peut-être que le gouvernement pourrait être plus avenant, plus facile dans ses négociations en nous donnant l'information requise.

En ce qui a trait à la privatisation de cette fameuse compagnie Les Arsenaux canadiens Limitée, monsieur le Président, je ne peux que dire que nous ne sommes pas, comme je l'ai dit tantôt, opposés à la privatisation. Nous avons fait notre travail ici, je pense, comme députés à la Chambre, en essayant de convaincre le gouvernement de deux choses: d'abord que la transaction devrait être à l'avantage des employés en leur donnant leur fonds de pension et en les assurant de la continuité de leur emploi. Deuxièmement, nous avons demandé au gouvernement de garder en mémoire l'expérience de la transaction afin qu'il ne répète pas les erreurs qu'il a commises dans cette transaction et qu'il sache que nous garderons un oeil ouvert dans l'avenir si parfois il avait l'intention de vendre autre chose.

Monsieur le Président, je voudrais terminer mes quelques commentaires encore une fois en félicitant le député de Gleggarry—Prescott—Russell pour son intervention dans ce dossier et aussi remercier mes collègues de la Chambre qui ont participé durant les longs débats que nous avons eus à la Chambre et je dois dire que pour ma part je suis heureux que cette initiative se soit améliorée par le truchement des amendements apportés par le gouvernement et reçus par la Chambre avec beaucoup de «positif».

• (1250)

[Traduction]

**M. le vice-président:** Questions ou commentaires?

**M. Hovdebo:** Monsieur le Président, je reconnais que Les Arsenaux canadiens ont été créés dans l'idée d'être privatisés un jour. Cependant, dans les circonstances actuelles, puisque la société est rentable et qu'elle fabrique des armes, le député vendrait-il Les Arsenaux s'il faisait partie du gouvernement actuel?